

COMITE DIRECTEUR  
Restreint

Réunion Téléphonique du 23 octobre 2010  
De 9h30 à 10h30

PV n°2

Présents : V. LE THOMAS, D. KARBOVIAC (arrivé en cours de séance), JM LEFEVRE, G. PELLAN

Absents : R. BLIMO, G. GOT, C.E. LARRIBE, G. ROTH

Excusés : M. GAUDEL, P. HAMON

Assiste : C. PENNAMEN

1. Approbation PV AGE 08/10/2010

D. KARBOVIAC fait part de ses réserves concernant ce PV de l'AG du 08 octobre 2010:

- Il ne reflète pas la teneur de l'AG
- Aucune intervention n'apparaît
- pas de lecture possible de la lettre de la FFVB

Il ajoute qu'avant le vote d'un PV, lui, il soumettait le PV aux membres du CD

G. PELLAN évoque les minutes de réunion d'AG, débat riche d'intérêt pour les membres présents et mentionne le risque de se perdre dans les débats pour les autres.

D. KARBOVIAC estime qu'il faut mettre les idées, le PV est rédigé pour les présents et les absents.

V. LE THOMAS demande s'ils valident ce PV ou pas.

D. KARBOVIAC indique qu'il n'y a que quatre personnes au téléphone, pas d'urgence puisque la prochaine AG se déroulera en janvier.

G. PELLAN rappelle que la gérance de la Ligue est transitoire jusqu'à fin janvier.

D. KARBOVIAC répond qu'elle est transitoire mais qu'il faut suivre les règlements statutaires.

V. LE THOMAS rappelle qu'effectivement c'est bien une cellule de crise qui est en place jusque fin janvier et qu'en conséquence si on décide de se perdre dans des débats non productifs il est plus simple d'attendre fin janvier sans rien faire, ce qui n'est pas l'engagement pris par le comité directeur au moment de son élection.

L'approbation du PV d'AG est donc reportée.

2. Approbation PV Comité Directeur du 14/10/2010

V. LE THOMAS rappelle :

Qu'elle a eu par téléphone E. CORBIN et C. DUPEUX, pour faire un point sur leur travail.

Que D. BESEGHER termine son contrat le 08/11/10 et qu'il n'existe plus pour l'instant de possibilité de prolonger le CAE .

Toutefois Il existe un contrat appelé "Contrat de professionnalisation" avec un allègement des charges patronales qui permettrait à la fois de poursuivre le contrat de David Bessegher un an de plus tout en lui proposant une formation en alternance en communication d'entreprise et marketing.

Madame LE Thomas se charge de prendre des renseignements complémentaires sur le coût réel de ce type de contrat pour la ligue.

Le PV du CD précédent est approuvé par les membres présents.

3. Invitation aux Hermines d'Or le 29/10/2010 à Pontivy

Gil PELLAN représentera la Ligue aux Hermines d'Or.

D. KARBOVIAC indique qu'il a proposé M. et Mme DERENNES de Morlaix comme dirigeants et le CDVB 35 comme organisateur des minivolleyades.

4. Point sur les finales Excellence du 22/05/2011

JM LEFEVRE demande que le cahier des charges soit finalisé avec R. BLIMO et P. HAMON.

D. KARBOVIAC fait part des points suivants:

- ü qu'il manque le nombre de joueurs acceptés par équipe sur la composition des équipes
- ü Qu'il y a une contradiction concernant les terrains
- ü Qu'il ne faut pas le sortir en l'état

Il est demandé à S. PERSAN de compléter le document avec ces remarques.

5. Avis sur l'aménagement et l'extension de la salle des sports de La Motte (22)

JM LEFEVRE remarque que dossier est bien fait, juste une réserve sur l'aire de jeu sur la hauteur sous plafond qui doit être de 7 m (match officiel).

G. PELLAN mentionne la pose d'un revêtement en parquet flottant (suggestion) dans la 2<sup>e</sup> salle.

V. LE THOMAS demande si l'on a une liste des salles du territoire breton.

JM LEFEVRE répond que le CDVB35 tient une liste à jour pour l'Ille et Vilaine et qu'ils ont un responsable pour ces dossiers.

G. PELLAN indique que la Fédération de basket a transféré à la FFVB un dossier avec les caractéristiques techniques de toutes les salles de France et que la Ligue peut donc solliciter la FFVB pour obtenir les dossiers de ces salles.

6. Calendrier des travaux

ü Rencontre avec les Présidents des Comités Départementaux

Réunion à la Ligue lors d'un Comité Directeur avec les quatre CDVB le 06/11/2010  
10h00

Ordre du Jour :

- Approbation du PV du CD
- Les attentes des CDVB par rapport à la Ligue et du volley en général
- Calendrier des rencontres avec les Présidents de clubs
- Obligations des clubs (points DAFR)

ü Rencontre avec les Présidents de clubs

G. PELLAN suggère qu'il faudra répartir la tâche entre les différents membres du CD.

ü Mise en place d'une newsletter spéciale communication jusqu'à fin janvier

Parution tous les 10 -15 jours comportant les PV, les différents RDV avec les Présidents des CDVB, les clubs...

Fin de séance 11h00

La Présidente de la LBVB  
Viviane LE THOMAS